

Point 4.1 de l'ordre du
jour

UNAIDS/PCB (54)/CRP2

PROGRAMME COMMUN ET EXAMEN QUADRIENNAL COMPLET (QCPR) Rapport de suivi des résultats



25-27 juin 2024 | Genève, Suisse
Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA
Date de publication : 17 juin 2024

Contexte

1. L'Examen quadriennal complet (QCPR) des activités opérationnelles de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour le développement, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies,¹ décrit les attentes et les mandats importants des États membres qui se concentrent sur le renforcement de la cohérence à l'échelle du système en soutenant les pays dans leurs efforts pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le QCPR appelle à un Système des Nations Unies pour le développement « plus stratégique, responsable, transparent, cohérent, collaboratif, efficace, efface et axés sur les résultats », avec un accent central sur le fait de ne laisser personne pour compte.²
2. L'ONUSIDA, est le seul Programme commun coparrainé de l'ONU est le fer de lance de la riposte coordonnée et multisectorielle au VIH depuis près de 30 ans. Il exploite le pouvoir collectif, l'expertise multifacette et la présence dans les pays des 11 Agences coparrainantes des Nations Unies (HCR, UNICEF, PAM, PNUD, UNFPA, ONUDC, ONU Femmes, OIT, UNESCO, OMS et Banque mondiale) et du Secrétariat de l'ONUSIDA.
3. Au fil des ans, le Programme commun a innové dans les domaines de la programmation conjointe, des Équipes conjointes nationales et régionales, et des budgets et des plans de travail unifiés. Ces approches ont influencé les outils et les approches utilisés pour guider les Équipes de pays des Nations Unies et la collaboration inter-agences, en vue de fournir un appui cohérent aux pays pour qu'ils progressent vers leurs objectifs de l'Agenda 2030. Fort de son expérience multisectorielle, de son expertise et de sa présence dans quelque 85 pays, ³l'ONUSIDA est un partenaire solide et engagé pour les pays et les communautés et un précurseur de la réforme des Nations Unies.
4. La riposte mondiale au VIH a fait des progrès remarquables vers la réalisation de l'objectif de développement durable consistant à mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030 (ODD 3.3). Par rapport à la situation de référence de 2010, les pays ont réduit de moitié le nombre annuel de décès liés au sida, et plus de trois quarts des personnes vivant avec le VIH reçoivent désormais des médicaments antirétroviraux qui leur permettent de vivre en bonne santé et de ne plus transmettre le VIH. Ce résultat a été obtenu en prenant des mesures importantes pour collaborer, suivre la science, s'attaquer aux inégalités, protéger les droits humains, laisser les communautés diriger et investir de manière adéquate dans le cadre d'un engagement en faveur de la solidarité mondiale et du partage des responsabilités.
5. L'ONUSIDA continue à jouer un rôle essentiel dans l'avancement de la riposte mondiale au VIH. Le sida n'est pas encore éradiqué et la réalisation de l'objectif de 2030 reste d'actualité. On estime à 1,3 million le nombre de personnes infectées par le VIH et à

¹ Voir A/RES/75/233 pour la dernière résolution QCPR, adoptée en décembre 2020.

² Dans sa résolution 75/233, l'Assemblée générale « Note que le système des Nations Unies pour le développement apporte une contribution importante à l'appui de l'action des gouvernements visant à réaliser les objectifs de développement durable en ne laissant personne de côté, dans le plein respect des droits de l'homme, y compris le droit au développement, et souligne à cet égard que tous les droits de l'homme sont universels, indissociables, interdépendants et intimement liés ».

³ Alors qu'en 2022-2023, il y avait 91 Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida avec des plans conjoints des Nations Unies sur le sida, en raison de l'impact du déficit de financement du Programme commun UBRAF, ce nombre a diminué à 86 qui ont soumis des rapports de fond fin 2023. Pour 2024-2025, 84 Plans conjoints des Nations Unies sur le sida ont été élaborés et sont mis en œuvre.

630 000 le nombre de personnes décédées de causes liées au sida en 2022. Environ neuf millions de personnes vivant avec le VIH ne reçoivent pas encore de traitement.

6. À l'heure où les crises mondiales se multiplient, notamment les crises financières et de la dette qui empêchent les pays de réaliser les investissements nécessaires dans la santé et la protection sociale, la riposte mondiale au VIH et le Programme commun vont devoir s'adapter. Galvaniser l'engagement politique pour atteindre les objectifs de 2030 et mener une action programmatique coordonnée et multisectorielle au cours des six prochaines années sera crucial pour sauver des millions de vies et tirer pleinement parti des nombreux milliards de dollars investis.
7. Pendant la biennale 2024-2025, l'ONUSIDA s'est engagé à faire progresser un ensemble d'actions globales afin de garantir un Programme commun solide et une riposte mondiale durable au VIH à l'horizon 2030 et au-delà. Alors que l'ONUSIDA engage ses partenaires à tracer la voie à suivre, il continue à fournir un appui stratégique et ciblé aux pays et aux communautés qui poursuivent leurs objectifs de 2025 en matière de lutte contre le VIH.
8. L'ONUSIDA fournit un leadership important et une orientation stratégique pour la réponse mondiale, en :
 - rassemblant et en publiant l'ensemble de données épidémiologiques et financières mondiales faisant le plus autorité, afin d'orienter une réponse efficiente et efficace au VIH ;
 - unissant les partenaires et définissant la stratégie, les priorités et les objectifs mondiaux normatifs qui servent de plateformes de responsabilisation et accélèrent les progrès dans la riposte mondiale au VIH ;
 - soutenant les pays pour les aider à réformer leur législation et surmonter les obstacles politiques qui entravent l'accès aux services liés au VIH ;
 - soutenant les ripostes dirigées par les communautés (notamment en veillant à ce que les communautés participent à la planification, à la fourniture de services et au suivi de la riposte au sida) ;
 - orientant l'action programmatique et en maximisant l'impact des investissements bilatéraux, multilatéraux et nationaux dans la riposte au VIH ; et
 - promouvant la durabilité de la riposte en mobilisant la volonté politique.
9. Tous ses efforts reposent sur ses relations de confiance avec les gouvernements, les communautés et les personnes vivant avec le VIH, affectées par le virus et exposées au risque d'infection.
10. L'ONUSIDA est heureuse de partager la manière dont, à travers ces efforts, elle contribue à la mise en œuvre du repositionnement du Système des Nations Unies pour le développement, tel que défini dans la résolution 72/279 de l'Assemblée générale, et des mandats du QCPR décrits dans la résolution 75/233 de l'Assemblée générale.
11. Ce document de séance est le quatrième rapport annuel spécifique fourni par l'ONUSIDA sur la mise en œuvre du QCPR. Une nouvelle fois, il se concentre sur la liste de contrôle de la réforme des Nations Unies, qui a été introduite l'année dernière et communiquée aux entités des Nations Unies par le Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies (BCAD) (voir Tableau 1).⁴ Un résumé

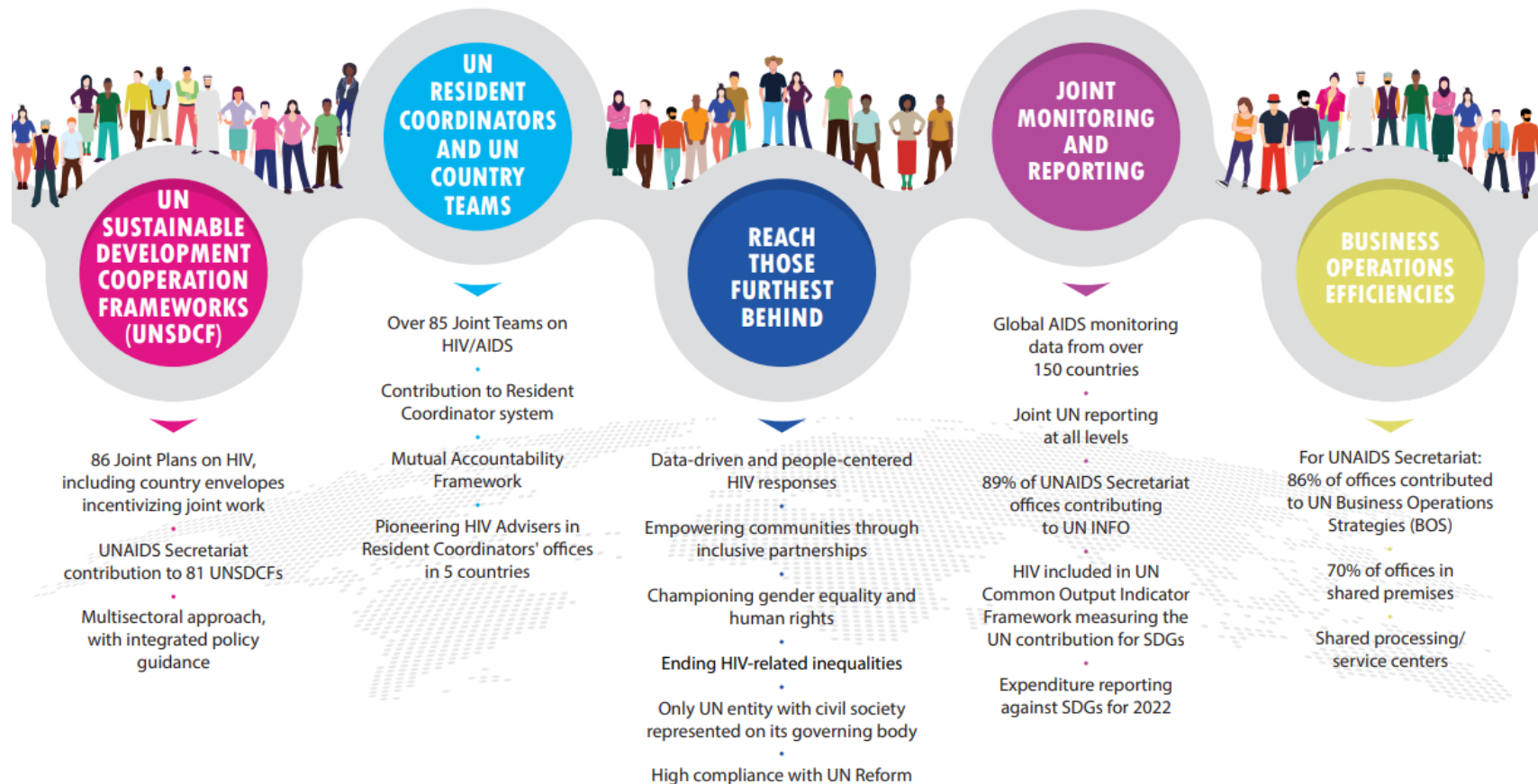
⁴ En 2023, l'ONUSIDA est une des cinq entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable à avoir présenté la liste de contrôle complète sur la mise en œuvre de la réforme du Système des Nations Unies

des éléments clés de la contribution de l'ONUSIDA à la réforme des Nations Unies est présenté dans l'infographie ci-dessous et un rapport d'avancement sur le Pacte de financement est repris à l'Annexe 1.

12. La prochaine résolution du QCPR sera négociée par les États membres plus tard en 2024 et orientera le Système des Nations Unies pour le développement au cours des quatre prochaines années (2025-2028). Dans son rapport d'avancement sur la mise en œuvre du QCPR, le Secrétaire général des Nations Unies fournit les informations nécessaires à la préparation de la résolution QCPR 2024. L'ONUSIDA se réjouit d'apporter son expérience et de continuer à évoluer afin d'aider au mieux les pays à atteindre leurs objectifs pour 2030 et à pérenniser la riposte au VIH.

Infographie : L'ONUSIDA et la réforme des Nations Unies

Together for ending AIDS, spearheading UN Reform and achieving the SDGs



In 2023, continued high compliance with UN Quadrennial Comprehensive Policy Review (QCPR), UN system-wide action plan on gender equality and women's empowerment (UN-SWAP) and UN SDG Funding Compact, including regular Structured Funding Dialogues.

Tirer parti du modèle multisectoriel et inclusif de l'ONUSIDA pour soutenir la réforme des Nations Unies et les Plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable

13. La Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 présente les synergies et les liens entre la Stratégie et les ODD—y compris la manière dont les progrès réalisés dans le cadre d'ODD spécifiques contribuent à mettre fin au sida et dont les avancées de la riposte au VIH accélèrent les progrès vers la réalisation de ces ODD.⁵ Comme décrit dans la stratégie, le modèle innovant du Programme commun soutient une riposte multisectorielle à la nature multidimensionnelle de l'épidémie mondiale de VIH et à l'appui des ODD.⁶ L'ONUSIDA soutient activement le système des Nations Unies et les Équipes de pays des Nations Unies pour s'assurer que les approches centrées sur les personnes—à travers le prisme des inégalités et basées sur l'inclusion, les droits humains et la justice sociale—se reflètent dans la nouvelle génération de Plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable des (UNSDCF).
14. En 2023, 81 pays dans lesquels le Secrétariat opère⁷ disposent d'un UNSDCF qui intègre les priorités relatives à l'élimination des inégalités liées au VIH et à l'éradication du sida. Les priorités pour mettre fin aux inégalités liées au VIH et mettre fin au sida sont prises en compte des résultats au niveau des produits dans 69 pays et au niveau des résultats dans 49 pays. Les indicateurs du VIH ont également été inclus dans le nouvel Output Indicator Framework du GNUDD destiné à mesurer la contribution des Nations Unies aux ODD dans tous les pays.
15. Les Plans conjoints des Nations Unies sur le sida sont le principal instrument de planification stratégique du programme commun au niveau national. Ils sont co-élaborés tous les deux ans par les membres de l'Équipe conjointe (Coparrainants et Secrétariat) et s'appuient sur le contexte du pays (épidémie de VIH et riposte, lacunes programmatiques, inégalités et facteurs structurels qui augmentent la vulnérabilité à l'infection) et sur les priorités nationales. Leur but est de permettre aux pays d'atteindre les objectifs mondiaux en matière de lutte contre le sida convenus dans la déclaration politique de 2021 sur le VIH et le sida.⁸ Les Plans conjoints sont entièrement alignés sur l'architecture des résultats du Cade unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) de l'ONUSIDA pour 2022-2026 avec des liens clairs avec les résultats et les produits de l'UBRAF et avec les ODD. Les Plans conjoints des Nations Unies sur le VIH constituent la contribution de l'ONUSIDA à la réalisation des UNSDCF.
16. Conformément à l'impulsion donnée au niveau national à la réforme des Nations Unies, le Programme commun a introduit un mécanisme de financement des enveloppes par pays en 2018 pour soutenir la mise en œuvre des plans conjoints des Nations Unies sur le sida et encourager le travail conjoint. Le mécanisme est également conforme aux

⁵ Voir Stratégie mondiale de lutte contre le sida, « Comment la stratégie réduit les inégalités qui inhibent les progrès en matière de VIH et de certains objectifs de développement durable, » pages 34–36.

https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/global-AIDS-strategy-2021-2026_en.pdf

⁶ Voir Stratégie mondiale de lutte contre le sida, Chapitre 9, « Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida : soutenir une riposte pangouvernementale et sociétale pour mettre en œuvre de la stratégie mondiale de lutte contre le sida, » p 123.

⁷ Là où le Secrétariat de l'ONUSIDA est présent par l'intermédiaire d'un Bureau de pays ou d'un bureau multipays.

⁸ Document des Nations Unies A/RES/75/284.

<https://undocs.org/Home/Mobile?FinalSymbol=A%2FRES%2F75%2F284>.

dernières Development Cooperation Office guidance sur les Programmes communs des Nations Unies.⁹ En 2022-2023, l'enveloppe nationale de l'ONUSIDA a fourni un total de 42,5 millions d'USD pour financer en partie des activités conjointes dans le cadre de 91 Plans conjoints des Nations Unies sur le VIH prioritaires dans toutes les régions.¹⁰

Soutenir le système des Coordonnateurs résidents

17. Le Secrétariat de l'ONUSIDA fournit des ressources et contribue au fonctionnement efficace du système des Coordonnateurs résidents des Nations Unies, dont les Bureaux de pays font partie. Les orientations de l'ONUSIDA relatives aux Plans de pays conjoints des Nations Unies sur le sida précisent qu'ils doivent être élaborés sous la direction du Coordonnateur résident et être alignés sur l'UNSDCF. Les Directeurs Pays de l'ONUSIDA qui assurent la présidence des Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida, dirigent et veillent à ce que les efforts conjoints des Nations Unies à l'appui de la riposte nationale au VIH soient alignés sur l'UNSDCF, en découlent et contribuent à sa mise en œuvre. Les Bureaux de pays d'ONUSIDA contribuent également à et facilitent les contributions de l'Équipe conjointe au Plan de travail global de l'équipe de pays des Nations Unies dans les pays et à la communication des résultats dans UN INFO.¹¹
18. Les Plans conjoints des Nations Unies sur le sida soutiennent la riposte nationale au VIH de manière efficace et bien coordonnée. Ces efforts contribuent à la mise en œuvre de l'UNSDCF, tout comme l'UNSDCF et l'appui plus large du système des Nations Unies sont mis à profit dans la riposte au VIH. En soutenant l'extension des services communautaires et en encourageant l'institutionnalisation des contrats sociaux, les Équipes conjointes sur le sida contribuent au renforcement global des systèmes communautaires et de santé, à l'élargissement de la participation des détenteurs de droits et à la protection de l'espace civique.
19. Les données relatives aux Bureaux de pays du Secrétariat de l'ONUSIDA contribuant à UN INFO sont communiquées chaque année dans le cadre de l'UN Funding Compact progress report (voir Annexe 1). Le Secrétariat de l'ONUSIDA a commencé à rendre compte par rapport à l'indicateur 4.2 (BCAD) du Pacte de financement de l'ONU en 2020 sur le nombre de pays de programme où UN INFO était opérationnel. Le pourcentage de bureaux de l'ONUSIDA contribuant à UN INFO a augmenté. L'ONUSIDA a activement contribué aux efforts menés par le Bureau de la coordination des activités de développement (BCAD) des Nations Unies pour mesurer la contribution de l'ensemble du système des Nations Unies aux ODD par le biais d'un ensemble commun et convenu d'indicateurs des Nations Unies pour les UNSDCF dans UN INFO.
20. Dans le cadre du dernier exercice de réaligement, le secrétariat de l'ONUSIDA a établi une collaboration plus étroite avec le système des Coordonnateurs résidents, des

⁹ Note d'orientation sur une nouvelle génération de programmes communs. Groupe des Nations Unies pour le développement durable, octobre 2022 (<https://unsdg.un.org/sites/default/files/2022-11/Final%20-%20UNSDG%20Guidance%20Note%20on%20a%20New%20Generation%20of%20Joint%20Programmes.pdf>).

¹⁰ En 2022-2023, les Équipes conjointes sur le sida dans ces 91 pays ont été dirigées principalement par le Secrétariat de l'ONUSIDA, à l'exception de quelques pays où les équipes ont été dirigées par l'un des Coparrainants.

¹¹ UN INFO est une plateforme en ligne de planification, de suivi et de rapportage qui numérise les UN Country Teams' results frameworks. La plateforme a été créée pour améliorer la transparence, la responsabilité, la cohérence et la coordination à l'appui de l'avancement de l'Agenda 2030 et de la poursuite des ODD. Elle est détenue et gérée par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des activités de développement des Nations Unies afin de soutenir le Groupe des Nations Unies pour le développement durable dans son travail.

postes de conseillers sur le VIH ayant été créés dans les Bureaux des Coordonnateurs résidents de cinq pays (Colombie, Congo, Fidji, Gabon et Guyane).¹² Ces conseillers fournissent des conseils aux Coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies et les soutiennent, en vue de tirer parti des capacités et de l'avantage comparatif complet du système des Nations Unies pour soutenir des ripostes au VIH efficaces, durables, fondées sur des données probantes et basées sur les droits humains, conformément à la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 et à son objectif en matière d'inégalités, à l'UNSDCF du pays et à leur engagement à mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030 dans le cadre des ODD. En tant que membres du Bureau du Coordonnateur résident, les Conseillers sur le VIH contribuent au plaidoyer politique de haut niveau du Bureau, à son travail sur les droits humains et l'égalité des genres, et à son engagement dans l'agenda plus large du financement durable du développement, intégrant ainsi le VIH dans les espaces de dialogue programmatique et politique pertinents.

Atteindre les plus défavorisés

21. Dans la dernière résolution du QCPR (2020),¹³ le Système des Nations Unies pour le développement est invité à continuer à se concentrer particulièrement sur les personnes les plus vulnérables et les plus défavorisées, y compris les personnes vivant avec le VIH.¹⁴ La Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021 – 2026 incarne cette approche—centrée sur la réduction des inégalités qui alimentent l'épidémie de sida et à donner la priorité aux personnes qui n'ont pas encore accès aux services de prise en charge du VIH susceptibles de leur sauver la vie. ONUSIDA collabore avec les gouvernements, les communautés et d'autres partenaires pour galvaniser la volonté politique et la traduire en objectifs, en investissements et en mises en œuvre axés sur les personnes, ainsi qu'en plateformes de gouvernance inclusives. Comme indiqué dans la Stratégie, « [l]a santé et les droits humains des personnes vivant avec le VIH, exposées au risque d'infection et affectées par le virus, qui sont souvent les laissées-pour-compte et qui sont confrontées à l'exclusion, à l'inégalité et à l'instabilité, restent au premier plan des activités du programme commun ». ¹⁵ L'ONUSIDA soutient les efforts visant à faire progresser l'élimination de la stigmatisation, de la discrimination et de la criminalisation liées au VIH, réduisant ainsi la vulnérabilité à l'infection et surmontant les obstacles aux services liés au VIH.
22. L'ONUSIDA a continué à soutenir les Équipes de pays (composées de bureaux nationaux de statistique, de ministères de la Santé, de conseils nationaux de lutte

¹² Voir le rapport de la présidence du groupe des Nations Unies pour le développement durable, UN Doc E/2024/5, paragraphe. 62. Le rapport cite l'ONUSIDA comme un exemple de la manière dont les capacités de base des Bureaux des Coordonnateurs résidents « sont complétées dans certains pays par des ressources spécialisées qui ne sont pas financées au moyen du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées du système des coordonnateurs résidents, ce qui permet de mieux adapter l'appui de l'équipe de pays des Nations Unies au contexte et aux besoins particuliers des pays, de maximiser la portée des entités des Nations Unies ayant une présence limitée dans les pays et de réaliser des gains d'efficacité. » https://unsdg.un.org/sites/default/files/2024-05/UNSDG%20Chair%20Report%20Official%20Version_EN.pdf

¹³ A/RES/75/233, <https://undocs.org/en/A/RES/75/233>

¹⁴ Voir A/RES/75/233, para.13. « Se dit consciente, depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, que les personnes vulnérables doivent être autonomisées, est consciente que parmi celles et ceux dont les besoins sont pris en compte dans le Programme 2030 figurent les enfants, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes vivant avec le VIH/sida, les personnes âgées, les autochtones, les réfugiés, les déplacés et les migrants, et demande à l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement d'accorder une attention particulière aux personnes les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus défavorisées. »

¹⁵ Stratégie mondiale de lutte contre le sida, p. 123.

contre le sida et de partenaires de développement) pour mesurer leurs épidémies de VIH et l'impact de l'épidémie sur leurs populations afin de s'assurer que personne ne soit laissé pour compte et que les ripostes nationales au VIH donnent la priorité aux personnes les plus défavorisées.¹⁶ Dans les plus de 90 Équipes conjointes sur le sida, les efforts sont spécifiquement axés sur la réduction des inégalités et l'accès aux plus défavorisés, en s'engageant auprès des populations clés, des adolescentes et des jeunes femmes, ainsi que d'autres populations telles que les réfugiés, les migrants et les personnes handicapées.

23. En collaboration avec ses partenaires, l'ONUSIDA oriente et soutient la production et l'utilisation d'informations stratégiques, y compris les estimations relatives aux épidémies et les modèles de surveillance, ainsi que le suivi dirigé par les communautés. Elle développe également les capacités nationales et organise des dialogues inclusifs afin de mieux comprendre les besoins des populations clés et des autres populations prioritaires et de mettre en place des programmes et des investissements fondés sur des données probantes pour accroître l'impact des ripostes au VIH. L'ONUSIDA tient à jour et partage largement l'ensemble le plus complet de données programmatiques, épidémiologiques et financières mondiales sur le VIH. Ces données et analyses orientent la riposte mondiale au VIH et sont utilisées par les gouvernements et les partenaires multilatéraux et bilatéraux pour orienter l'allocation de ressources de manière efficiente et à fort impact et pour promouvoir l'obligation de rendre compte des résultats. En 2022 et 2023, des estimations sur le VIH ont été générées pour plus de 170 pays, représentant 99 % de la population mondiale.

Assurer le suivi et le rapportage conjoints

24. Comme prescrit dans l'UBRAF, le Programme commun aligne ses activités sur les recommandations de l'Examen quadriennal complet (QCPR) de 2020, notamment en soutenant le repositionnement du Système des Nations Unies pour le développement afin de maximiser son travail dans les domaines du développement, de la paix, des affaires humanitaires et des droits humains.¹⁷ Les mises à jour annuelles des progrès permettent à chacune des 12 entités du Programme commun (11 Coparrainants et le Secrétariat) d'évaluer la mise en œuvre de leur travail, d'identifier les domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires et de convenir de modifications ou d'adaptations pour atteindre les objectifs et les cibles de l'UBRAF.
25. L'UBRAF établit des liens clairs entre les résultats visés et les ressources nécessaires et attendues (y compris les coûts de gestion) pour produire ces résultats. Il repose sur une solide théorie du changement et s'appuie sur des données vérifiées sur le sida au niveau mondial. Le Rapport de suivi des résultats du Programme commun fournit des informations sur les résultats obtenus par rapport aux ressources dépensées. Il est accompagné d'une matrice d'indicateurs UBRAF, composée de 45 indicateurs convenus conjointement, afin de faciliter la mesure et la communication des performances par rapport aux résultats, avec des étapes pour 2023 et 2025, et des cibles pour la fin de l'année 2026. L'UBRAF 2022-2026 est mis en œuvre par le biais de plans de travail et de budgets biennaux. Les rapports sur les indicateurs de l'UBRAF

¹⁶ En 2023, l'ONUSIDA a organisé huit ateliers pour développer la capacité des homologues nationaux à élaborer des estimations épidémiologiques sur le VIH. Ces modèles utilisent des données nationales pour déterminer l'impact de leurs programmes de lutte contre le VIH et la trajectoire de leur épidémie. Cette année, les ateliers se sont concentrés, entre autres, sur l'identification des inégalités entre les populations et sur l'examen des obstacles sociétaux et structurels susceptibles d'entraîner ces inégalités. Au total, 10 ateliers régionaux ont été organisés, touchant 124 pays et environ 534 participants.

¹⁷ https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/PCB_SS_2022_2026_UBRAF_Framework_EN.pdf

sont inclus dans les Rapports de suivi des résultats annuels présentés au CCP de l'ONUSIDA et sont accessibles au public.¹⁸ Ce rapport conjoint à tous les niveaux permet de saisir les résultats collectifs du Programme commun pour soutenir la riposte mondiale et nationale au VIH.

26. Sur son portail, l'ONUSIDA met aussi d'autres rapports à disposition sur les résultats et sur la transparence, notamment des rapports sur des processus tels que le plan d'action du système des Nations Unies pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes (UN-SWAP),¹⁹ où l'ONUSIDA continue d'exceller en tant que champion et chef de file de l'égalité des sexes. Le Secrétariat de l'ONUSIDA fournit également des données opérationnelles et commerciales pour le rapport « Greening the blue »,²⁰ qui fournit des informations sur l'empreinte environnementale du système des Nations Unies et les efforts pour la réduire.

Promouvoir les efficacités des activités opérationnelles

27. L'ONUSIDA recherche activement des gains d'efficacité dans l'ensemble de son travail et de ses opérations. Cela se reflète dans diverses politiques, procédures et orientations destinées au personnel. En tant qu'entité conjointe et coparrainée, l'ONUSIDA utilise les services d'autres agences (principalement l'OMS et le PNUD) aux niveaux mondial, régional et national. Les services achetés à l'OMS comprennent la gestion des salaires, le traitement des paiements, l'audit interne, les services d'enquête, les services de médiation et les services de santé et de bien-être du personnel. Pour la classification des fonctions, l'ONUSIDA utilise les services du Centre des opérations mondiales pour les ressources humaines (OneHR). En 2023, 86 % des bureaux du Secrétariat de l'ONUSIDA ont contribué activement à l'élaboration ou à la mise en œuvre des stratégies des Nations Unies relative aux activités opérationnelles. En outre, 70 % des bureaux du Secrétariat de l'ONUSIDA se trouvaient dans des locaux partagés.
28. Le récent alignement du Secrétariat de l'ONUSIDA a optimisé le déploiement des capacités du personnel en fonction de l'évolution de l'épidémie de VIH et de la riposte, ainsi que des besoins et des priorités des pays et des communautés, afin de maximiser notre contribution à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida. Le modèle de bureau multipays du Secrétariat s'est étendu à 10 bureaux, fournissant un appui à 21 pays supplémentaires et à l'Organisation des États de la Caraïbe orientale.
29. En étroite coopération avec le Bureau de la coordination des activités de développement (BCAD), l'ONUSIDA a créé des postes de Conseillers sur le VIH dans les bureaux des Coordonnateurs résidents de cinq pays. Ces conseillers ont commencé à prendre leurs fonctions en 2023. L'ONUSIDA attend avec impatience de faire le point sur son expérience de ce nouveau modèle au cours de l'exercice biennal 2024-2025. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA a planifié une évaluation, avec le BCAD, sur les « Bureaux multipays et conseillers VIH comme alternatives aux bureaux de pays de

¹⁸ Toutes les informations sur l'UBRAF, le Plan de travail et le Budget, la Matrice des indicateurs et les Rapports de suivi des résultats sont disponibles sur la page web du CCP, ainsi que sur le portail de l'ONUSIDA consacré aux résultats et à la transparence (open.unaids.org).

¹⁹ 2023 UN-SWAP Report for UNAIDS

(https://open.unaids.org/sites/default/files/documents/2023%20UNSWAP%20Report_UNAIDS.pdf)

²⁰ 2023 "Greening the blue" report

(https://open.unaids.org/sites/default/files/documents/greening_the_blue_2023%20%281%29.pdf)

l'ONUSIDA » dans le cadre de son plan de travail biennal, qui a été approuvé par le Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA en décembre 2023.²¹

Dialogues structurés sur le financement

30. La résolution 71/243 de l'Assemblée générale des Nations Unies appelle à des dialogues périodiques sur le financement dans le cadre décrit par le Pacte de financement des Nations Unies. Conformément aux orientations des Nations Unies, les dialogues sur le financement sont un espace permettant aux membres des entités du Conseil et aux autres parties prenantes de discuter de la manière de financer les résultats de développement fixés dans les cadres de planification, de budgétisation et de stratégie d'une entité.
31. Les derniers dialogues structurés sur le financement de l'ONUSIDA ont eu lieu en mars 2024²², novembre 2022²³ et novembre 2021.²⁴ Les participants au dernier Dialogue ont exprimé leur appui sans faille à la riposte mondiale au VIH et aux priorités de l'ONUSIDA, et ont souligné l'importance des engagements mutuels et de la responsabilité pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026. Les intervenants ont donné des exemples de contributions importantes du programme commun à leurs programmes nationaux de lutte contre le VIH, en maximisant l'impact des investissements nationaux, multilatéraux et bilatéraux. La direction de l'ONUSIDA a fait le point sur la situation du financement du Programme commun et a lancé la proposition²⁵ de valeur et l'appel de l'ONUSIDA pour 2024-2025, visant à galvaniser les actions pour garantir un financement adéquat, flexible et prévisible pour l'ONUSIDA.

²¹ https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/PCB53_Evaluation_Annual_Report_EN_v2.pdf

²² https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/20240326_structured-funding-dialogue_en.pdf

²³ https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/PCB%2051_Agenda%20Item%206_CRP2.pdf

²⁴ <https://www.unaids.org/en/Funding-dialogue-2021>

²⁵ https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/2024-2025-appeal_en.pdf

Tableau 1. Contribution du Secrétariat de l'ONUSIDA à la liste de contrôle sur la supervision de la mise en œuvre du repositionnement du Système des Nations Unies pour le développement

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'ÉQUIPES DE PAYS	Oui/Non/Sans objet	Veuillez préciser (Expliquez comment l'entité respecte l'exigence ou dans le cas contraire, les plans et les calendriers prévus pour le faire ; ou si vous estimez l'exigence sans objet, justifiez pourquoi)
Programmes au niveau du pays / stratégies et Plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable²⁶		
<ul style="list-style-type: none"> • Votre entité dispose-t-elle d'orientations ou de procédures pour garantir le respect de l'exigence du Cadre de gestion et de responsabilité (Management and Accountability Framework - MAF) consistant à « consulter le Coordonnateur résident aux stades clés de la planification stratégique propre à l'entité » ? • Dans l'affirmative, veuillez décrire brièvement comment votre entité contrôle le respect de cette exigence. 	Oui	Le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de l'ONUSIDA (UBRAF) 2022-2026, les Plans de travail et les Budgets 2022-2023 et 2024-2025 et d'autres orientations relatives à une planification opérationnelle plus détaillée établissent clairement l'exigence de liens étroits et d'alignement entre les Plans conjoints des Nations Unies sur le sida au niveau des pays, élaborés par les Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida sous la direction de l'équipe de pays des Nations Unies et du Coordonnateur résident, et de l'UNSDCF. Cela se reflète dans les orientations relatives à la planification du travail du Programme commun et dans notre système de planification et de suivi en ligne. Les activités doivent être liées à un ou plusieurs des ODD et à des résultats spécifiques de l'UNSDCF (résultats et produits). En outre, un des indicateurs de l'UBRAF de l'ONUSIDA surveille l'inclusion du VIH dans les UNSDCF et donc l'alignement sur ces derniers.
Les orientations ou les processus de votre entité exigent-ils que les activités de développement ou l'engagement au niveau national découlent du Cadre de coopération et, par conséquent, qu'ils soient élaborés après ou parallèlement aux priorités et aux résultats du Plan-cadre de coopération qui ont été convenus avec le gouvernement ?	Oui	Les Plans de travail et les Budgets de l'UBRAF 2022–2026, 2022–2023 et 2025–2025 et d'autres orientations relatives à une planification opérationnelle plus détaillée mentionnent clairement les liens étroits et d'alignement entre les Plans conjoints des Nations Unies sur le sida au niveau des pays, élaborés par les Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida sous la direction de l'équipe de pays des Nations Unies et du Coordonnateur résident, et de l'UNSDCF. Alignés sur l'UBRAF et les cadres et priorités nationaux fondés sur des données probantes, les Plans conjoints des Nations Unies sur le sida sont élaborés en

²⁶ Orientations relatives au Cadre de gestion et de responsabilité du système des Nations Unies pour le développement et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

		<p>consultation avec les principales parties prenantes de la lutte contre le VIH, notamment les gouvernements, la société civile, les communautés ou les personnes vivant avec le VIH ou affectées par le virus, et d'autres partenaires nationaux. Les Directeurs Pays de l'ONUSIDA qui assurent la présidence des Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida, dirigent et veillent à ce que les efforts conjoints des Nations Unies à l'appui de la riposte nationale au VIH soient alignés sur l'UNSDCF, en découlent et contribuent à sa mise en œuvre.</p> <p>Les Plans conjoints biennaux des Nations Unies sur le sida pour 2022-2023 et 2024-2025 reflètent la contribution stratégique, prioritaire et catalytique du Programme commun à la riposte nationale au VIH et articulent clairement les liens avec un ou plusieurs des ODD et les liens avec des résultats spécifiques dans l'UNSDCF (résultats et produits). Ils sont alignés sur les dernières orientations relatives aux Programmes communs du Bureau de la coordination des activités de développement.</p> <p>L'UBRAF représente également une référence importante pour l'intégration des résultats et des interventions liés au VIH dans d'autres instruments de planification et de mise en œuvre (par exemple, l'UNSDCF et les Plans de travail des Équipes de pays des Nations Unies y afférents) pour une cohérence et des synergies accrues, ainsi que pour documenter les enseignements tirés et la contribution globale du Programme commun aux réalisations des ODD.</p>
<p>Votre entité donne-t-elle à l'organe directeur la possibilité d'examiner le lien des programmes de pays avec les Plans-cadres de coopération ?</p>	<p>Oui</p>	<p>En tant que Programme commun, l'ONUSIDA coordonne et dirige l'élaboration des Plans conjoints des Nations Unies sur le sida, qui sont disponibles sur demande.</p> <p>Le Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA approuve le Plan de travail global et le Budget du Programme commun, qui comprend les priorités mondiales et régionales, mais pas les Plans communs des Nations Unies sur le sida au niveau des pays (équivalent du « programme national »). Ils sont élaborés conjointement par toutes les agences travaillant sur le VIH dans le pays et sous la direction de l'Équipe de pays des Nations Unies et du Coordonnateur résident.</p>
<p>Toutes les activités de développement de votre entité au niveau national sont-elles prises en compte dans le Plan de travail conjoint du Plan-cadre de coopération ?</p>	<p>Oui</p>	<p>Les Bureaux de pays du Secrétariat de l'ONUSIDA font partie du système des Coordonnateurs résidents. Les Directeurs Pays de l'ONUSIDA qui assurent la présidence des Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida, dirigent et veillent à ce que les efforts conjoints des Nations Unies à l'appui de la riposte</p>

		<p>nationale au sida soient alignés sur l'UNSDCF, en découlent et contribuent à sa mise en œuvre. Au-delà du Plan de travail de leur propre Secrétariat de l'ONUSIDA, les bureaux de pays de l'ONUSIDA contribuent également à l'inclusion des Plans conjoints des Nations Unies sur le sida plus vastes dans le Plan de travail conjoint de l'Équipe de pays des Nations Unies et dans UN INFO, et facilitent cette inclusion.</p> <p>Les données relatives aux bureaux de pays du Secrétariat de l'ONUSIDA contribuant à UN INFO sont rapportées annuellement au CCP de l'ONUSIDA dans le cadre du rapport d'activité du Pacte de financement. En 2020, le Secrétariat de l'ONUSIDA a commencé à rendre compte du nombre de pays du programme disposant d'UN INFO opérationnel (Indicateur 4.2 du Pacte de financement des Nations Unies). Les données montrent une augmentation du pourcentage de bureaux de l'ONUSIDA contribuant à UN INFO (de 68 % en 2020 à 89 % en 2023).</p> <p>En outre, l'ONUSIDA s'est engagé à soutenir l'opérationnalisation efficiente et efficace d'UN INFO et des discussions préliminaires ont eu lieu pour garantir de meilleures synergies et une harmonisation plus poussée à mesure que la nouvelle plateforme de l'ONUSIDA pour le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) 2022-2026 et le suivi et les rapports y afférents seront améliorés/développés.</p> <p>L'ONUSIDA a aussi activement contribué aux efforts des Nations Unies dirigés par le BCAD pour mesurer la contribution de l'ensemble du système des Nations Unies aux ODD par le biais d'un ensemble d'indicateurs communs convenu pour l'UNSDCF dans UN INFO.</p>
Configuration de l'Équipe de pays des Nations Unies^{27 28}		
1. Quelle est la proportion de bureaux de pays de vos entités qui ont procédé à un exercice de configuration de pays aligné sur le Plan-cadre de coopération convenu, conforme aux politiques, plans, priorités et besoins de	Oui	Dans 81 pays où il opère, le Secrétariat de l'ONUSIDA participe à l'élaboration du Plan-cadre de coopération et en 2023, il a été signataire d'UNSDCF dans 79 pays. Ces UNSDCF sont utilisés pour élaborer des plans de travail et une programmation plus détaillés sur la base d'un processus annuel. Ils sont élaborés en consultation avec le gouvernement hôte et les communautés que nous

²⁷ Orientations relatives au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le Développement Durable.

²⁸ La contribution du HCR n'enlève pas les responsabilités qui lui sont conférées par l'Assemblée générale, y compris celles énoncées dans les Statuts du Bureau et les instruments juridiques pertinents tels que les conventions internationales relatives aux réfugiés et à l'apatridie.

<p>développement nationaux et en consultation avec le gouvernement hôte ?</p> <p>2. Dans combien de pays cet exercice a-t-il conduit à une modification de vos modèles opérationnels, de votre empreinte nationale et/ou de votre programmation ?</p> <p>3. Dans combien de pays cet exercice a-t-il conduit à une augmentation de la part relative des conseils politiques par rapport à la mise en œuvre des projets, y compris l'aide à la passation de marchés à grande échelle ?</p>		<p>servons et sont alignés sur les priorités et les besoins nationaux. Dans presque tous les contextes, l'ONUSIDA est principalement impliqué dans le conseil politique et dans l'appui technique aux pays pour la mise en œuvre des mécanismes de financement mondiaux.</p> <p>Le récent alignement du Secrétariat de l'ONUSIDA a optimisé le déploiement des capacités du personnel en fonction de l'évolution de l'épidémie de VIH et de la riposte, ainsi que des besoins et des priorités des pays et des communautés, afin de maximiser notre contribution à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida. Le modèle de bureau multipays du Secrétariat s'est étendu à 10 bureaux, qui fournissent un appui à 21 pays supplémentaires et à l'Organisation des États de la Caraïbe orientale. En étroite collaboration avec le Bureau de la coordination des activités de développement, l'ONUSIDA a créé des postes de conseillers sur le VIH dans les bureaux des Coordonnateurs résidents de cinq pays. Ces conseillers ont commencé à prendre leurs fonctions en 2023.</p>
Examen des bureaux multipays²⁹		
<p>Votre entité a-t-elle revu et ajusté les réponses de ses programmes et ses allocations de ressources pour soutenir les priorités des Petits États insulaires en développement?</p>	Oui	<p>La <i>Déclaration politique de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2021 sur le VIH et le sida</i> reconnaît que chaque pays est confronté à des défis spécifiques pour parvenir à un développement durable et souligne les défis particuliers auxquels sont confrontés les pays les plus vulnérables, en particulier les pays africains, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, ainsi que les défis spécifiques auxquels sont confrontés les pays à revenu intermédiaire (voir paragraphe 54). Les données et l'analyse de l'épidémie de VIH, de ses moteurs sous-jacents dans les contextes nationaux et de l'état de la riposte au VIH permettent à l'ONUSIDA d'établir des priorités dans un contexte de ressources limitées.</p>
<p>En réponse à l'examen des bureaux multipays, votre entité a-t-elle pris des mesures concrètes pour examiner l'adéquation de l'expertise et des dispositions organisationnelles dans les environnements BMP, le cas échéant ?</p>	Oui	<p>Comme mentionné plus haut, le récent alignement du Secrétariat de l'ONUSIDA a optimisé le déploiement des capacités du personnel en fonction de l'évolution de l'épidémie de VIH et de la riposte, ainsi que des besoins et des priorités des pays et des communautés, afin de maximiser notre contribution à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida. Le modèle de bureau multipays du Secrétariat s'est étendu à 10 bureaux et offre un appui à 21 pays</p>

²⁹ Source : Résolution 74/297 de l'Assemblée générale des Nations Unies

		supplémentaires et à l'Organisation des États de la Caraïbe orientale.
Efficiences³⁰		
Quel est le pourcentage des bureaux de pays de votre entité qui participent à la Stratégie relative aux activités opérationnelles du pays ?	Oui	86 % Dans 83 pays, les Bureaux de pays du Secrétariat de l'ONUSIDA pays indiquent qu'il existe une Stratégie relative aux activités opérationnelles approuvée en place pour l'Équipe de pays des Nations Unies. Dans 71 de ces 83 pays, le Bureau de pays de l'ONUSIDA a contribué à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre de la Stratégie relative aux activités opérationnelles.
<ul style="list-style-type: none"> • Votre entité a-t-elle mis en place un processus de suivi des gains d'efficience, réalisés individuellement ou conjointement avec d'autres entités des Nations Unies ? • Dans l'affirmative, le processus utilise-t-il la méthodologie commune convenue au niveau du GNUDD pour mesurer l'impact des initiatives en matière d'efficience ? 	Oui	<p>Le Secrétariat de l'ONUSIDA rend compte des gains d'efficience (voir Funding Compact progress report Indicator, 11.3 ci-dessous). Cela inclut le rapportage, via le processus et la plateforme d'établissement de rapport sur l'impact de l'efficience de l'Équipe de travail chargée de cette question du GNUDD. Cependant, les domaines dans lesquels des gains d'efficience supplémentaires peuvent être réalisés sont limités car le Secrétariat de l'ONUSIDA a une valeur totale d'achats publics de biens extrêmement faible et dépend déjà de l'OMS pour le traitement, la gestion des salaires, les avances, les fonctions de trésorerie et sa plateforme de gestion ERP.</p> <p>L'ONUSIDA n'est pas une entité chargée de la mise en œuvre et environ 70 % de ses coûts sont des coûts de personnel. C'est le principal domaine dans lequel des gains d'efficience peuvent être réalisés. Conformément au programme de réforme des Nations Unies et pour répondre à l'évolution de l'environnement, en 2023, le secrétariat de l'ONUSIDA a achevé son processus de réalignement. Les objectifs de l'exercice étaient de s'assurer que l'ONUSIDA soit alignée sur la stratégie mondiale de lutte contre le sida et qu'elle ait un impact maximal, qu'elle soit financièrement durable et plus rentable, qu'elle soit plus diversifiée et inclusive, et qu'elle soit une organisation axée sur les connaissances qui optimise son expertise et son personnel à l'échelle mondiale. Les nouvelles méthodes de travail et la modernisation de l'organisation (y compris la capacité et la stratégie de gestion des connaissances, la création de communautés de pratique, l'élaboration d'une nouvelle stratégie numérique de l'ONUSIDA et la mise en</p>

³⁰ Source : Assemblée générale des Nations Unies, résolution 72/279 et résolution 76/4

		<p>œuvre de l'optimisation des processus) sont des exemples de l'avancement de la stratégie ONU 2.0 ³¹ au sein de l'ONUSIDA, fournissant ainsi au personnel les ressources et l'appui dont il a besoin pour travailler de manière aussi efficace et efficiente que possible.</p> <p>Afin de fonctionner dans le cadre d'un budget réduit, l'ONUSIDA a adopté une approche plus ciblée des activités clés pour le prochain exercice biennal, afin de concentrer les efforts humains et financiers et de les rendre plus efficaces.</p> <p>L'ONUSIDA a hiérarchisé ses plans de travail pour le nouvel exercice biennal 2024-2025 sur la base des capacités disponibles et de la réactivité aux besoins les plus importants, dans le cadre de quatre priorités institutionnelles : faire progresser l'agenda de la prévention du VIH ; accélérer l'accès au traitement du VIH et aux nouvelles technologies ; élargir les ripostes au VIH dirigées par les communautés ; et promouvoir un financement équitable et pérenniser la riposte au VIH. Ces priorités sont abordées sous l'angle de la lutte contre les inégalités et de la pleine protection de l'égalité des genres et des droits humains, conformément à la stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026.</p> <p>Le processus d'alignement et d'autres mesures visant à accroître les efficacités ont permis à l'organisation de réaliser des économies de l'ordre de 20 millions d'USD. Malgré les réductions de coût obtenues grâce au processus d'alignement, les déficits de financement continuent de menacer la capacité du Secrétariat à coordonner efficacement et à garantir la fourniture de l'avantage comparatif complet de l'ONUSIDA à l'appui des pays qui mettent en œuvre la stratégie mondiale de lutte contre le sida.</p>
<p>Votre entité rend-elle compte, tous les ans, à son organe directeur (a) des gains d'efficience spécifiques à l'entité et (b) des contributions aux gains d'efficience à l'échelle du système ?</p>	<p>Oui</p>	<p>Pour plus de détails, voir l'indicateur 11.3 « Funding compact progress report » Indicateur 11.3</p> <p>En tant que Programme commun unifiant les efforts multisectoriels de 12 entités des Nations Unies, l'ONUSIDA a contribué aux efficacités à l'échelle du système des Nations Unies grâce à ses années d'expérience dans la mise en œuvre de programmes communs, l'élaboration de politiques intégrées et fondées sur des données probantes et de positions communes, ainsi que de systèmes communs de financement, de planification, de suivi et d'établissement de rapports qui ont éclairé les développements à l'échelle du système des Nations Unies. Son travail,</p>

³¹ <https://www.un.org/two-zero/en>

		<p>y compris les approches innovantes et les défis liés à la mise en œuvre en tant que programme commun, a fait l'objet de rapports réguliers au CCP de l'ONUSIDA.</p> <p>Bien que l'ONUSIDA ne rende pas spécifiquement compte à son organe directeur de ses contributions aux gains d'efficacité à l'échelle du système, elle rend compte à l'équipe de travail du GNUDD chargée de rendre compte de l'efficacité. L'Équipe de travail sur le rapportage relatif à l'efficacité a été créée en 2020 et rassemble 16 entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (GNUDD). Cette Équipe de travail spéciale a pour objectif d'affiner les estimations, les méthodes et l'exhaustivité des informations que les Nations Unies peuvent fournir chaque année aux États membres dans le domaine des gains d'efficacité. La participation à l'Équipe de travail a permis de renforcer la capacité de l'ONUSIDA de contribuer à l'établissement de rapports communs, en mesurant les gains d'efficacité dans le contexte du repositionnement du Système des Nations Unies pour le développement.</p> <p>Le Secrétariat de l'ONUSIDA ne dispose pas de son propre centre de services et n'est pas une entité de mise en œuvre. De ce fait, environ 70 % de ses coûts sont des coûts de personnel. Il accroît son efficacité en utilisant les systèmes de gestion ERP de l'OMS et divers services opérationnels. Les rapports sur la mise en œuvre du QCPR rendent compte des gains d'efficacité réalisés dans d'autres domaines, notamment l'utilisation de locaux communs et de services communs des Nations Unies au niveau national.</p>
<p>Quel pourcentage des locaux de votre entité sont des locaux communs ?</p>		<p>70 % (58 sur 83)</p> <p>Cela comprend les locaux communs, les locaux partagés, les maisons « One UN » et les accords de sous-location avec les agences des Nations Unies.</p> <p>L'ONUSIDA utilise également des bureaux dans des bâtiments gouvernementaux (10 bureaux au total) et, bien qu'ils ne fassent pas partie de ce qui est défini comme des « locaux communs avec d'autres agences », ils contribuent à la consolidation opérationnelle dans le cadre des gains d'efficacité.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le pourcentage de bureaux de pays de votre entité qui participent à un Service interne commun ? • Votre organisation fournit-elle des services à d'autres entités par l'intermédiaire des Services mondiaux partagés ? • Votre organisation obtient-elle des services par l'intermédiaire de Centres de services mondiaux partagés d'une autre entité ou par d'autres moyens mondiaux partagés ? • Dans quelle mesure avez-vous dû investir au départ afin de soutenir les gains d'efficacité communs ? 		<p>88 % (40 pays sur 84 ont déclaré qu'une forme de Service interne commun des Nations Unies / que des arrangements de services communs existent dans leur pays ; le Secrétariat de l'ONUSIDA a déclaré participer à 35 d'entre eux).³²</p> <p>L'ONUSIDA ne fournit pas de services à d'autres entités par l'intermédiaire des Services mondiaux partagés.</p> <p>L'ONUSIDA obtient des services des Services mondiaux partagés (OMS) d'une autre entité.</p> <p>Un investissement de départ spécifique n'est pas nécessaire car l'ONUSIDA compte déjà sur les plateformes et l'appui de l'OMS pour le traitement des paiements, la gestion des salaires, la régie d'avances, les fonctions de trésorerie et sa plateforme de gestion de la planification des ressources. Les investissements de départ sont donc réalisés par l'OMS et non par l'ONUSIDA.</p>
REDYNAMISER LE RÔLE DU SYSTÈME DES CR³³		
<p>La description de fonction des représentants de pays de votre entité pays a-t-elle été révisée, le cas échéant, à la suite de la réforme, pour :</p> <p>(a) reconnaître le rôle et la responsabilité du Coordonnateur résident ?</p> <p>(b) refléter leur responsabilité vis-à-vis du</p>	Oui	<p>Les principales responsabilités de la description de fonction des représentants de l'ONUSIDA dans les pays précisent que le Directeur Pays de l'ONUSIDA est membre de l'Équipe de pays des Nations Unies. Bien que la dernière description de fonction normalisée ne fasse pas explicitement référence au Coordonnateur résident, il est reconnu que le Coordonnateur résident dirige l'équipe de pays des Nations Unies, conformément au Cadre de gestion et de responsabilité du</p>

³² Aux fins des Orientations relatives aux indicateurs UBRAF, les Services internes communs des Nations Unies ont été définis, au sens large, comme l'utilisation de services communs au niveau national qui constituent une extension logique de la Stratégie relative aux activités opérationnelles. Cette dernière est une stratégie qui reflète « tous les services communs qui ont un sens économique et qui doivent être développés et exécutés conjointement ». La définition utilisée dans les Orientations relatives aux indicateurs de l'UBRAF s'inspire des approches adoptées par l'ensemble du système des Nations Unies pour améliorer les efficacités de ses opérations. Voir le Groupe des Nations Unies pour le développement durable, « Modalités de fonctionnement opérationnel », <https://unsdg.un.org/2030-agenda/business-operations>. Il convient toutefois de noter qu'en janvier 2024, un seul Service interne commun des Nations Unies à part entière avait été mis en place. Le dernier rapport du Secrétaire général sur l'« Application de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale sur l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies : Rapport du Secrétaire général », document des Nations Unies A/79/72-E/2024/12) mentionne : « La mise en œuvre de services internes communs, bien que très prometteuse, n'avance pas encore à un rythme optimal. En 2023, le groupe des Nations Unies pour le développement durable a donné la priorité à cinq pays avant d'étendre son action à un plus grand nombre de pays. Soutenues par une méthodologie et des structures de gouvernance rationalisées, les entités des Nations Unies au Kenya ont lancé avec succès le premier service interne commun à Nairobi au début de l'année 2024. » Voir paragraphes 102–>103 <https://undocs.org/Home/Mobile?FinalSymbol=a%2F79%2F72>

³³ Cadre de gestion et de responsabilité.

<p>Coordonnateur résident pour leur contribution aux résultats convenus, tels que définis dans le Plan-cadre de coopération et dans d'autres accords de développement inter-agences ?</p> <p>(c) refléter la responsabilité de l'engagement actif au sein de l'Équipe de pays des Nations Unies ?</p>		<p>système des Nations Unies pour le développement et du système des coordinatrices et coordonnateurs résidents.³⁴ Les Coordonnateurs résidents contribuent à l'évaluation des performances des Directeurs Pays de l'ONUSIDA qui, à leur tour, coordonnent les Équipes conjointes sur le sida qui contribuent aux Plans-cadres de coopération (et similaires), en promouvant globalement une riposte cohérente, « Unis dans l'action » dans le pays.</p> <p>La création de postes de conseillers sur le VIH dans cinq bureaux de Coordonnateurs résidents, comme décrit ci-dessus, renforcera encore la collaboration et l'appui au système des Coordonnateurs résidents.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Votre entité veille-t-elle à ce que les Coordinateurs résidents aient la possibilité de fournir aux directeurs régionaux de votre entité des informations spécifiques sur les compétences et le profil de leadership qui seraient utiles dans un contexte national donné, avant la sélection et le déploiement de nouveaux représentants de pays ? • Dans l'affirmative, veuillez décrire brièvement comment votre entité contrôle le respect de cette exigence. 	Non	<p>La sélection et la nomination des Directeurs Pays de l'ONUSIDA restent un processus interne. Il n'est pas demandé au Coordonnateur résident de fournir aux Directeurs régionaux des informations formelles sur les candidats potentiels aux postes de Directeur Pays.</p>
<p>Le système d'évaluation des performances des représentants nationaux de votre entité :</p> <p>(a) intègre-t-il les caractéristiques du Cadre de leadership des Nations Unies ?</p> <p>(b) a-t-il au moins un domaine de résultat clé lié à la contribution aux résultats collectifs de l'Équipe de pays des Nations Unies ?</p>	Oui	<p>(a) L'évaluation des performances s'appuie sur le Cadre de compétences de leadership des Nations Unies.</p> <p>(b) L'évaluation comprend un objectif de travail individuel lié aux résultats collectifs de l'Équipe de pays des Nations Unies. Le cadre d'évaluation des performances de l'ONUSIDA comprend des orientations relatives à l'élaboration d'un objectif de travail spécifique à l'Équipe de pays, fixé en collaboration avec le Coordonnateur résident. Conformément au Cadre de gestion et de responsabilité, les performances au niveau de cet objectif sont évaluées par le Coordonnateur résident à la fin du cycle d'examen.</p>
<p>Dans quel pourcentage de pays, le Coordonnateur résident a-t-il contribué à l'examen des</p>	Oui	<p>Les Coordonnateurs résidents sont invités à donner un feed-back sur les</p>

³⁴ <https://unsdg.un.org/resources/management-and-accountability-framework-un-development-and-resident-coordinator-system>

performances du représentant de votre entité ?		examens annuels des performances des Directeurs Pays de l'ONUSIDA. Ils sont envoyés aux Coordonnateurs résidents dans tous les pays où l'ONUSIDA a un bureau. Le cycle d'examen 2022/2023 a enregistré un taux de conformité de 65 %, contre 70 % en 2021/2022.
Dans quel pourcentage de pays vos représentants nationaux contribuent-ils à l'évaluation des performances des Coordonnateurs résidents en fournissant un feed-back sur les comportements des Coordonnateurs résidents par rapport au profil de leadership des Coordonnateurs résidents ?	Oui	Oui, conformément aux directives du BCAD, les Directeurs Pays de l'ONUSIDA sont invités à évaluer les Coordonnateurs résidents en tant que membres de l'Équipe de pays des Nations Unies. Des données détaillées sur le taux de réalisation sont disponibles auprès du BCAD.
RÉORGANISER L'APPROCHE RÉGIONALE³⁵		
<ul style="list-style-type: none"> • Votre entité dispose-t-elle d'orientations ou d'un processus pour garantir votre participation aux initiatives de Plateformes collaboratives régionales afin de permettre aux pays et aux Équipes de pays des Nations Unies d'identifier et d'accéder facilement à l'expertise, aux experts, aux actifs disponibles, aux activités politiques et stratégiques, situés dans une région au sein d'un système unifié ? • Votre entité dispose-t-elle d'orientations ou d'une procédure pour encourager sa participation active aux listes régionales d'experts ? 	Non	Bien qu'il n'y ait pas d'orientations formelles relatives à la participation, les équipes d'appui aux régions de l'ONUSIDA et les Équipes conjointes régionales sur le sida sont engagées dans les Plateformes collaboratives régionales, recherchant activement des opportunités de contribuer et de participer à des espaces spécifiques pertinents pour faire avancer la riposte au VIH. L'ONUSIDA figure sur la liste des membres de chacune des cinq Plateformes collaboratives régionales.
Les Directeurs Pays / Secrétaires exécutifs des Commissions régionales de votre entité, incluent-ils les éléments suivants dans leurs contrats de performance individuels en tant que membres des Plateformes collaboratives régionales ?	Oui	Ces responsabilités se reflètent dans les descriptions de fonction et les objectifs de performance des Directeurs des Équipes d'appui aux régions de l'ONUSIDA. ³⁶

³⁵ Source : Cadre de gestion et de responsabilité.

³⁶ L'ONUSIDA n'utilise pas le terme « contrat de performance ». Les Directeurs des Équipes d'appui aux régions fixent des objectifs dans le cadre de la politique de gestion des performances et du cycle annuel de l'ONUSIDA.

<p>(a) leur rôle dans la mise en œuvre du Cadre de gestion et de responsabilité au niveau régional et national ?</p> <p>(b) leur responsabilité dans l'appui aux membres de l'Équipe de pays des Nations Unies pour obtenir des résultats communs au niveau national, conformément au Plan-cadre de coopération et à d'autres accords inter-agences ?</p>		
<p>Vos Directeurs régionaux ou représentants équivalents des entités qui composent les Équipes de pays des Nations Unies contribuent-ils à l'évaluation des performances des Coordonnateurs résidents ?</p>	Oui	Oui, conformément au processus coordonné par les Bureaux régionaux du BCAD des Nations Unies.
ORIENTATION STRATÉGIQUE, SUPERVISION ET RESPONSABILITÉ DES RÉSULTATS À L'ÉCHELLE DU SYSTÈME³⁷		
<i>Plans stratégiques</i>		
<p>Les documents de planification stratégique de votre entité exposent-ils la manière dont l'entité travaille dans le cadre du Système des Nations Unies pour le développement repositionné aux niveaux mondial, régional et national ?</p>	Oui	<p>L'UBRAF 2022-2026 de l'ONUSIDA, les Plans de travail et les Budgets 2022-2023 et 2024-2025, ainsi que la matrice d'indicateurs et les orientations opérationnelles plus détaillées pour le Programme commun, fournissent des orientations claires pour le travail commun dans le cadre du Système des Nations Unies pour le développement repositionné aux niveaux mondial, régional et national, et pour y contribuer. Cela inclut, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la promotion active du travail conjoint et la dispense de conseils politiques multisectoriels intégrés, conformément à la répartition actualisée des tâches du Programme commun de l'ONUSIDA ; • l'utilisation d'approches fondées sur les données et l'appui aux pays pour qu'ils rendent compte par rapport aux Orientations communes pour le suivi mondial du sida, reflétant les objectifs en matière de VIH que les pays ont adoptés dans la Déclaration politique de 2021 pour vaincre le VIH et le sida ; • la mise en œuvre conjointe et le rapport sur un ensemble commun

³⁷ Cadre de gestion et de responsabilité.

		<p>d'indicateurs UBRAF ; et</p> <ul style="list-style-type: none"> une collaboration inclusive avec les parties prenantes nationales et internationales, y compris les gouvernements, les communautés et d'autres partenaires, en vue d'obtenir des résultats communs pour répondre aux besoins, aux priorités et aux défis de la riposte au VIH au niveau national. <p>Au cours de l'exercice biennal 2022–2023, l'ONUSIDA a coordonné 91 Plans conjoints des Nations Unies sur le sida dans les pays, en reliant le travail conjoint et les résultats au niveau du Programme commun à l'échelon des pays, dans le cadre des UNSDCF et en lien étroit avec ces derniers ainsi qu'en progressant vers la réalisation des ODD. Les orientations de l'ONUSIDA relatives aux Plans conjoints des Nations Unies sur le sida pour 2024–2025 sont entièrement alignées sur les dernières orientations du BCAD des Nations Unies sur les Programmes communs et les UNSDCF.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Votre entité communique-t-elle systématiquement les nouvelles méthodes de travail nécessaires dans le cadre de la réforme du Système des Nations Unies pour le développement à l'ensemble du personnel et des représentants ? Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions dans la section des commentaires. 	Oui	<p>Oui, des mises à jour sur la réforme des Nations Unies sont régulièrement communiquées à l'ensemble du personnel et aux Directeurs Pays de l'ONUSIDA. Il s'agit notamment des mises à jour de la politique du BCAD des Nations Unies, des rapports clés de l'ONU et des « Implementation Guide for the Output Indicator Framework for measuring the UN contribution towards the Sustainable Development Goals » approuvé par le GNUDD. Les orientations de l'ONUSIDA relatives aux Plans conjoints des Nations Unies sur le sida pour 2024-2025 incluaient des références claires aux dernières orientations du BCAD des Nations Unies sur les Programmes communs et UNSDCF.</p>
Rapportage des résultats		
<p>Votre entité contribue-t-elle systématiquement au Rapport annuel des Nations Unies sur les résultats dans les pays concernant la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération ?</p>	Oui	<p>Au-delà de leurs propres plans de travail du Secrétariat de l'ONUSIDA et des rapports sur les résultats, les bureaux de pays de l'ONUSIDA coordonnent également les Plans conjoints des Nations Unies sur le sida, élaborés et mis en œuvre par les Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida, ainsi que les rapports sur les résultats dans le cadre de l'UNSDCF. Ces efforts sont menés sous la direction du Coordonnateur résident et rassemblent tous les efforts de l'Équipe de pays des Nations Unies.</p> <p>Les bureaux de pays du Secrétariat de l'ONUSIDA contribuent activement à UN INFO et à d'autres analyses, qui alimentent les rapports annuels des Nations Unies sur les résultats des pays. Ils reflètent la contribution du Secrétariat de</p>

		l'ONUSIDA et les résultats globaux des Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida, qui font partie des rapports sur les résultats et/ou produits dans le cadre de l'UNSDCF et des indicateurs qui y sont liés. Dans plusieurs pays, les résultats de l'Équipe conjointe sur le sida figurent en bonne place dans le rapport des Nations Unies sur les résultats des pays, soulignant comment le travail conjoint a conduit à des résultats importants pour la riposte nationale au VIH et à des résultats plus larges, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération. L'ONUSIDA a aussi activement contribué aux efforts des Nations Unies dirigés par le BCAD pour mesurer la contribution de l'ensemble du système des Nations Unies aux ODD par le biais d'un ensemble d'indicateurs communs convenu pour les UNSDCF.
Votre entité veille-t-elle à la communication systématique de ses résultats au niveau national sur la plateforme UN INFO à l'échelle du système ?	Oui	<p>Les données relatives aux Bureaux de pays du Secrétariat de l'ONUSIDA dans les pays contribuant à UN INFO sont communiquées chaque année dans le cadre de l'UN Funding Compact progress report (voir Annexe 1). En 2020, le Secrétariat de l'ONUSIDA a commencé à rendre compte du nombre de pays du programme disposant d'UN INFO opérationnel (Indicateur 4.2 du Pacte de financement des Nations Unies). Les données montrent une augmentation du pourcentage de bureaux de l'ONUSIDA contribuant à UN INFO (de 68 % en 2020 à 89 % en 2023).</p> <p>L'ONUSIDA s'engage à appuyer l'opérationnalisation efficiente et efficace d'UN INFO. L'ONUSIDA a activement contribué aux efforts des Nations Unies dirigés par le BCAD pour mesurer la contribution de l'ensemble du système des Nations Unies aux ODD par le biais d'un ensemble d'indicateurs communs convenu.</p>
FINANCER LE SYSTÈME DES COORDONNATEURS RÉSIDENTS ET RESPECTER LES ENGAGEMENTS PRIS DANS LE CADRE DU PACTE DE FINANCEMENT³⁸		
<i>Fonds d'affectation spéciale pour le système du Coordonnateur résident</i>		
• Votre entité adhère-t-elle aux orientations du	Oui	Oui, l'ONUSIDA adhère aux orientations du GNUDD relatives au prélèvement de

³⁸ Résolutions 72/279 et 76/4 de l'Assemblée générale et Pacte de financement.

<p>GNUDD sur le prélèvement de 1 % ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les montants versés par votre entité dans le cadre du prélèvement de 1 % correspondent-ils aux dernières estimations disponibles du CCS (également publiées chaque année en tant qu'annexe de financement à l'ECOSOC OEA) concernant les contributions globales, affectées de manière stricte ? • Si ce n'est pas le cas, comment expliquez-vous cette différence et quelles mesures ont été prises dans le cadre des attributions de l'entité pour réduire l'écart ? 		1 %.
Pacte de financement		
<p>Votre entité mène-t-elle un dialogue structuré avec son organe directeur sur la manière de financer les résultats de développement dans le cadre du cycle de planification stratégique en cours ?</p>	Oui	Voir plus haut pour plus d'informations, ainsi que le « Funding Compact Progress Report » en Annexe (indicateur 6.1).
<p>Votre entité rend-elle compte à son organe directeur de la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du Pacte de financement de l'entité et des États membres ?</p>	Oui	Les rapports annuels à l'organe directeur de l'ONUSIDA sont soumis via le document de séance sur la mise en œuvre du QCPR, auquel est annexé le Funding Compact Progress Report. C'est le cas depuis 2021.
<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaisant les responsabilités respectives des Coordonnateurs résidents et des Équipes de pays des Nations Unies à cet égard, ³⁹ votre entité dispose-t-elle d'orientations ou d'un processus permettant aux représentants de pays de travailler avec le Coordonnateur résident pour promouvoir une approche cohérente du financement conformément aux principes, 	Oui	Les Directeurs Pays de l'ONUSIDA qui assurent la présidence des Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida, dirigent et veillent à ce que les efforts conjoints des Nations Unies à l'appui de la riposte nationale au HIV soient alignés sur l'UNSDCF, en découlent et contribuent à sa mise en œuvre. Conformément à la mission et à la raison d'être de l'ONUSIDA, ainsi qu'aux orientations de l'ONUSIDA en matière de planification, de mise en œuvre et d'établissement de rapports communs, les Directeurs Pays de l'ONUSIDA encouragent activement le travail conjoint. Le mécanisme de financement par enveloppe par pays de

³⁹ Cadre de gestion et de responsabilité.

<p>objectifs et engagements du Pacte de financement (en particulier, un financement flexible et stratégique et un financement qui appuie et facilite les résultats communs et les activités conjointes) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel pourcentage des dépenses de programmation de votre entité est constitué de Programmes communs ?⁴⁰ 		<p>l'ONUSIDA finance en partie les Plans conjoints des Nations Unies sur le sida (dans 91 pays en 2022-2023), encourageant la planification conjointe des Nations Unies, la mise en œuvre pour les résultats et les rapports connexes.</p> <p>En tant que Programme commun aux niveaux mondial, régional et national, les ressources de l'ONUSIDA sont programmées conjointement, surtout au niveau des pays, par le biais d'enveloppes communes par pays (représentant 25 millions d'USD en 2022 et 17,5 millions d'USD en 2023).</p>
<p>Votre entité a-t-elle élaboré des orientations ou des processus et instruments pour faciliter l'utilisation par les représentants nationaux des mécanismes mondiaux de financement commun pertinents (par exemple, le Fonds commun pour les ODD, l'Initiative Spotlight, le Fonds pour la consolidation de la paix) ?</p>	<p>Oui</p>	<p>Les orientations de l'ONUSIDA sur la mobilisation des ressources comprennent une fiche d'information sur les mécanismes de financement commun au niveau mondial et sur la manière dont l'ONUSIDA peut s'engager.</p>

⁴⁰ Comme indiqué dans les Orientations relatives au Programme commun, les « activités conjointes » mentionnées dans le Pacte de financement doivent être considérées comme des programmes communs.

Annexe 1. UNAIDS Funding Compact Progress Report

Pacte de financement des Nations Unies—avancement par rapport aux engagements spécifiques des entités

Données ONUSIDA 2023

1. Contexte—petit rappel

Qu'est-ce que le Pacte de financement et quel est son lien avec le QCPR ?

Le Pacte de financement, officiellement approuvé par l'ECOSOC en mai 2019 ([A/74/73/Add.1 -E/2019/4/Add.1](#)), énonce des engagements concrets à prendre par les Nations Unies et les États membres pour renforcer leur travail conjoint en vue de la réalisation des ODD. Par le biais de ce Pacte, le GNUDD s'engage à accélérer les résultats pour les pays grâce à une plus grande collaboration, tout en rendant compte de manière plus claire, cohérente et transparente des besoins et des résultats. Il s'engage également à continuer à être plus efficace dans ce domaine. Parallèlement, les États membres s'engagent à aligner leur financement sur les exigences des entités du GNUDD, tant en termes de quantité que de qualité. Ces financements doivent également bénéficier d'une plus grande stabilité. Les États membres doivent également faciliter la cohérence et l'efficacité des Nations Unies.

Qu'est-ce qui est rapporté et comment ?

Le Pacte de financement comporte deux séries d'engagements et d'indicateurs, qui font l'objet d'un suivi par le biais de deux systèmes différents. Ensemble, ils combinent actuellement 22 engagements et 50 indicateurs.

Les deux ensembles d'indicateurs sont les suivants : **les engagements du GNUDD** (14 engagements et 33 indicateurs) et **les engagements des États membres** (8 engagements et 17 indicateurs).

Ils sont suivis de deux manières :

- **Suivi à l'échelle du système** : L'avancement à l'échelle du système dans la mise en œuvre du Pacte de financement fait l'objet d'un suivi et d'un rapport par le Département des affaires sociales et économiques dans le cadre du rapport annuel du Secrétaire général sur le QCPR.
- **Suivi au niveau de l'entité** : En outre, les entités du GNUDD suivent les engagements et les indicateurs qui leur sont propres et en rendent compte à leurs organes directeurs respectifs.

2. Le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des engagements spécifiques du Pacte de financement

En 2023, l'ONUSIDA a rendu compte sur 13 engagements, énumérant 28 indicateurs (à la fois d'engagements des États membres et d'engagements du GNUDD). D'autres engagements spécifiques à l'échelle du système sont signalés par le biais de l'enquête annuelle QCPR à laquelle l'ONUSIDA contribue chaque année et, à partir de 2023, également par le biais de la liste de contrôle de la réforme de l'ONU, publiée en décembre 2022.

ENGAGEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

Engagement pertinent	Indicateurs pertinents du Pacte de financement	Bases de référence, progrès et cibles rapportés à l'échelle du système	Progrès de l'ONUSIDA en 2022
Alignement du financement sur les besoins de l'entité			
1. Augmenter les ressources de base pour le SNUD	1.1. Part de base du financement volontaire pour les activités liées au développement	Base de référence (2017) : 19,4 % Progrès (2019) : 20,3 % Cible (2023) : 30 %	Ressources de base de l'ONUSIDA en tant que part du financement global : données 2023 : 73 % données de 2022 : 74 % données de 2021 : 69 % données de 2020 : 72 % Ressources de base de l'ONUSIDA en tant que part du financement des activités liées au développement (à l'exclusion de l'aide humanitaire) : données 2023 : 100 % données 2022 : 100 % données 2021 : 100 % données 2020 : 100 %
	1.2. Part de base du financement des activités liées au développement (y compris les contributions fixées)	Base de référence (2017) : 27 % Progrès (2019) : 30,3 % Cible (2023) : 30 %	100 % des ressources de base de l'ONUSIDA sont considérées comme étant utilisées pour des activités liées au développement. L'ONUSIDA est entièrement financé par des contributions volontaires et ne reçoit pas de contributions fixées.
2. Doublement de la part des contributions non essentielles fournies par l'intermédiaire de fonds communs et thématiques liés au développement	2.1. % des ressources autres que les ressources de base pour les activités liées au développement acheminées par le biais de fonds communs inter-agences	Base de référence (2017) : 5 % Progrès (2019) : 9 % Cible (2023) : 10 %	Financement commun inter-agences en tant que part du total des ressources non essentielles que le Secrétariat de l'ONUSIDA a reçu en tant que revenu : données 2023 : 3 % données de 2022 : 2 % données de 2021 : 8 % données de 2020 : 8 %
	2.2. Pourcentage des ressources autres que les ressources de base pour les activités liées au développement par le biais de fonds thématiques spécifiques à une seule agence	Base de référence (2017) : 3 % Progrès (2019) : 5,2 % Cible (2023) : 6 %	L'ONUSIDA ne dispose pas et ne gère pas de fenêtres de financement thématiques.
Assurer la stabilité			
3. Élargir les sources d'appui au financement du SNUD	3.1. Nombre d'entités du GNUDD rapportant une augmentation annuelle du nombre de contributeurs aux ressources de base	Base de référence (2017) : 12/18, soit 66 % Progrès (2019) : 69 % Cible (2023) : 100 %	Nombre de partenaires gouvernementaux contribuant aux ressources de base de l'ONUSIDA : données 2023 : 27 données 2022 : 27

Engagement pertinent	Indicateurs pertinents du Pacte de financement	Bases de référence, progrès et cibles rapportés à l'échelle du système	Progrès de l'ONUSIDA en 2022
	pluriannuels		<p>plus :</p> <p>données 2023 : 75 % données 2022 : 53 % données 2021 : 61 % données 2020 : 60 %</p> <p>Contributions autres que les contributions de base : proportion des fonds mis à disposition, autres que les contributions de base, en pourcentage des contributions volontaires avec des accords en cours pour deux ans ou plus :</p> <p>données 2023 : 89 % données 2022 : 90 % données de 2021 : 81 % données de 2020 : 95 %</p> <p>La nécessité d'améliorer la prévisibilité du financement a été soulignée lors des dialogues structurés sur le financement, qui ont appelé à un engagement soutenu en faveur d'une proportion élevée de financement de base et d'accords de financement pluriannuels.</p>

Faciliter la cohérence et l'efficacité

7. Respecter pleinement les taux de recouvrement des coûts approuvés par les organes directeurs respectifs.	7.1. Nombre moyen de dérogations d'appui au recouvrement des coûts accordées par entité du SNUD et par an	Base de référence (2018) : à déterminer Progression (2019) : 14 Cible (à partir de 2019) : 0	Nombre de dérogations de recouvrement des coûts accordées par l'ONUSIDA : données 2023 : 14 dérogations données 2022 : 18 dérogations données 2021 : 17 dérogations données 2020 : 23 dérogations
--	---	--	---

ENGAGEMENTS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Engagement pertinent	Indicateurs pertinents du Pacte de financement	Base de référence et objectifs à l'échelle du système dans le cadre du Pacte de financement	Progrès de l'ONUSIDA en 2022
Accélération des résultats sur le terrain			
1. Renforcer la coopération pour obtenir des résultats au niveau	1.3 Proportion des entités du SNUD qui déclarent qu'au moins 15 % des dépenses liées au développement sont	Base de référence (2017) : 9/29 ou 31 % ; Progrès (2020) : 45 % Cible (2020) : 75 %.	données 2023 : 100 % données 2022 : 100 % données 2021 : 100 % données 2020 : 100 %

national	consacrées à des activités conjointes		En tant que Programme commun, l'ONUSIDA garantit des activités conjointes à tous les niveaux et en particulier dans les pays, par le biais d'Équipes conjointes bien établies et de Plans conjoints des Nations Unies sur le sida, approuvés et qui font l'objet de rapports dans le cadre du système des Coordonnateurs résidents. En outre, les activités du Programme commun sont rapportées au CCP de l'ONUSIDA. Compte tenu de la nature de la mission de l'ONUSIDA, toutes les dépenses sont classées comme des activités conjointes.
	1.4 Pourcentage de Coordonnateurs résidents déclarant qu'au moins 75 % des documents de programme de pays sont alignés sur le PNUAD dans leur pays.	Base de référence (2017) : à déterminer % Progrès (2020) : 79 % Cible (2021) : 100 %	Les Plans conjoints des Nations Unies sur le sida au niveau des pays sont alignés sur les UNSDCF, en découlent et y contribuent. Les Plans conjoints des Nations Unies et les allocations de ressources de l'enveloppe commune par pays de l'UBRAF sont approuvés par l'Équipe de pays des Nations Unies. L'alignement complet et la contribution à l'UNSDCF et à l'agenda plus large des ODD ressortent explicitement des Orientations 2022-2023 et 2024-2025 pour l'élaboration des Plans conjoints des Nations Unies sur le sida, ainsi que dans les Plans de travail du Secrétariat.
2. Augmenter la collaboration sur des produits d'évaluation conjoints et indépendants à l'échelle du système afin d'améliorer l'appui des Nations Unies sur le terrain.	2.1 % des Bureaux de l'évaluation du GNUDD participant à des évaluations conjointes ou indépendantes à l'échelle du système (ISWE)	Base de référence (2018) : Éval. conjointe : 29 % ISWE : 20 % Progrès (2019) : Éval. conjointe : 49% ISWE : 31% Cible(2021) : Éval. conjointe : 75% ISWE : 50 %	Données 2023 : Oui Données 2022 : Oui Données 2021 : Oui Données 2019/2020 : Oui La liste des évaluations (Programme commun et Secrétariat) et les réponses de la direction sont disponibles sur le site web de l'ONUSIDA : https://www.unaids.org/en/whoweare/evaluation
Améliorer la transparence et la responsabilité			
4. Améliorer la communication des résultats aux gouvernements hôtes	4.2 (BCAD) : Nombre de pays du programme disposant d'UN INFO opérationnel	Base de référence (2018) : 32 ; Progrès (2020) : 131 Cible (2021) : 100	Nombre de Bureaux du Secrétariat de l'ONUSIDA dans les pays où UN INFO est opérationnel : données 2023 : 95% (80 sur 84) données 2022 : 92 % (83 bureaux sur 90) données 2021 : 75 % (72 bureaux sur 96) données 2020 : 58 % (55 bureaux sur 95) Nombre de bureaux de pays du Secrétariat de l'ONUSIDA contribuant à UN INFO dans le pays :

			<p>données 2023 : 89 % (75 sur 84)</p> <p>données 2022 : 79 % (71 bureaux sur 90)</p> <p>données 2021 : 77 % (74 bureaux sur 96)</p> <p>données 2020 : 68 % (65 bureaux sur 95)</p>
			<p>Au niveau mondial, le Secrétariat de l'ONUSIDA a contribué au nouvel UN Common Output Indicator Framework, qui mesure la contribution des Nations Unies à la réalisation des ODD. En 2023, guidé par le GNUDD, ce Plan-cadre a été piloté par certaines Équipes de pays de l'ONU pour rendre compte de la mise en œuvre du GNUDD.</p>
6. Renforcer la clarté des PS et des IFFR propres à chaque entité et de leur rapportage annuel sur les résultats par rapport aux dépenses.	6.1 (QCPR). Proportion des entités du GNUDD qui, au sein de leurs organes directeurs respectifs, ont mené des dialogues structurés au cours de l'année écoulée sur la manière de financer les résultats de développement convenus dans le cadre du nouveau cycle de planification stratégique.	Base de référence (2017) : 62 % Progrès (2020) : 57 % Cible (2021) : 100 %	<p>Oui – Des dialogues structurés sur le financement ont été organisés, sous la direction du Conseil de Coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA, en mars 2024, novembre 2022 et novembre 2021.</p> <p>La direction de l'ONUSIDA remet un rapport détaillé au CCP sur la situation financière de l'ONUSIDA à chaque session de juin. Entre les réunions, des mises à jour périodiques sont fournies au Bureau du CCP et dans le cadre de réunions des entités.</p>
7. Renforcer la transparence et l'établissement de rapports à l'échelle des entités et du système, en liant les ressources aux résultats des ODD	7.1 (QCPR). Proportion des entités du SNUD qui soumettent individuellement des données financières au CCS	Base de référence (2017) : 69 % Progrès (2020) : 100 % Cible (2021) : 100 %	Oui – L'ONUSIDA soumet annuellement ses données financières au CCS
	7.2 (QCPR). Proportion des entités du SNUD qui publient des données conformément aux normes internationales de transparence les plus strictes	Base de référence (2017) : 36 % ; Progrès (2020) : 44 % Cible (2021) : 100 %	Oui – Depuis 2016, les données du Secrétariat de l'ONUSIDA sont publiées conformément à la norme IITA. Les données IITA de l'ONUSIDA sont accessibles au public et peuvent être consultées sur le portail sur les résultats et sur la transparence de l'ONUSIDA (https://open.unaids.org).
	7.3 (QCPR). Proportion des entités du SNUD qui ont des activités en cours au niveau national et qui communiquent au CCS des données sur les dépenses ventilées par pays.	Base de référence (2017) : 46 % ; Progrès (2020) : 91 % Cible (2021) : 100 %	Oui – le Secrétariat de l'ONUSIDA communique au CCS les dépenses ventilées par pays.
	7.4 (QCPR). Proportion des entités du SNUD qui rendent compte de leurs dépenses ventilées par ODD	Base de référence (2017) : 20 % ; Progrès (2020) : 29 % Cible (2021) : 100 %	Oui – Le Secrétariat de l'ONUSIDA rend compte des dépenses ventilées par ODD dans le Rapport de suivi des résultats.

9. Accroître l'accessibilité des évaluations d'entreprise et des rapports d'audit interne dans le cadre des dispositions et politiques de divulgation définies par les organes directeurs au moment de la publication du rapport.	9.1 (BCAD). Pourcentage d'entités du SNUD autorisées par les dispositions et politiques de divulgation qui ont rendu leurs évaluations d'entreprise disponibles sur le site web de l'UNEG.	Base de référence (2018) : 21 % ; Progrès (2019) : 71 % Cible (2019) : 100 %	Oui – Les évaluations de l'ONUSIDA et les réponses de la direction sont publiées sur le site Internet de l'ONUSIDA (https://www.unaids.org/en/whoweare/evaluation) ; elles sont également partagées avec l'UNEG pour être publiées sur le site Internet commun.
	9.2 (QCPR - nouveau). Pourcentage de rapports d'audit interne publiés conformément aux dispositions et politiques en matière de divulgation établies par les organes directeurs compétents, qui sont disponibles sur une plateforme/un site web UN-RIAS dédié(e) et consultable, en fonction de la disponibilité des ressources.	Base de référence (2018) : 0 ; Progrès (2020) : 0 Cible (2021) : 100 %	Les rapports d'audit externe sont accessibles au public. ⁴¹ Conformément aux règles et réglementations de l'OMS, l'ONUSIDA ne publie pas de rapports d'audit interne individuels. Cependant, chaque année, le Bureau des services de contrôle interne de l'OMS (WHO IOS) remet un rapport au CCP de l'ONUSIDA, qui est accessible au public. ⁴² Une réponse écrite de la direction aux rapports des auditeurs externes et internes est incluse pour toutes les réunions de juin du CCP dans le cadre du point de l'ordre du jour intitulé « Rapports sur la supervision institutionnelle ».
	9.3 (FMOG). % des fonds communs inter-agences qui publient des rapports d'évaluation sur le site Web de l'UNEG	Base de référence (2018) : 0 Progrès (2019) : 100 % Cible (2019) : 100 %	Étant donné que l'ONUSIDA n'a pas agi en qualité d'agent administratif ni géré de fonds communs inter-agences (2019, 2020, 2021, 2022, 2023), et que les évaluations des fonds communs inter-agences devraient être menées par l'agent administratif, ou l'entité ou le groupe d'organisations désigné par le Comité de direction chargé de superviser les fonds, l'ONUSIDA n'a pas d'évaluations à rapporter/publier dans ce contexte.
10. Accroître la visibilité des résultats obtenus par les contributeurs aux ressources de base volontaires, aux fonds communs et thématiques et aux contributions des pays de programme	10.1 (spécifique à l'entité) : Mention spécifique des contributeurs volontaires aux fonds de base, aux fonds communs et aux fonds thématiques, ainsi que des contributions des pays de programme dans les rapports annuels sur les résultats de l'Équipe de pays des Nations unies et dans les rapports nationaux et mondiaux propres à l'entité (O/N).	Base de référence (2018) : sans objet ; Progrès (2020) : Oui au niveau du QG Cible (2020) : O	Oui – L'ONUSIDA dresse la liste des contributions de base dans ses rapports financiers et sur le Portail sur les résultats et sur la transparence de l'ONUSIDA (par exemple, les profils des donateurs sont disponibles ici : https://open.unaids.org/), ainsi que par le biais de ses articles sur le web, des discours des hauts responsables et d'autres canaux, y compris les médias sociaux.
	10.2 (GNUDD/ MPTFO / Administrateurs de fonds) : Mention spécifique des contributeurs individuels	Base de référence (2018) : n/a Progrès (2020) : Oui Cible (2020) : Oui	Pour cet indicateur, veuillez vous référer aux engagements des États membres (indicateur 3.2 du Pacte de financement), ainsi qu'aux

⁴¹ Le dernier rapport adressé au CCP peut être consulté en ligne à l'adresse suivante : https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/PCB54_Report_External_Auditor.pdf

⁴² Le dernier rapport adressé au CCP peut être consulté en ligne à l'adresse suivante : https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/PCB54_Report_Internal_Auditor.pdf

dans tous les rapports de résultats des administrateurs de fonds communs et de fonds thématiques et des bénéficiaires du GNUDD (O/N)

engagements du GNUDD (indicateur 9.3 du Pacte de financement). Le Secrétariat de l'ONUSIDA n'agit pas en qualité d'administrateur de fonds des Fonds fiduciaires multipartenaires.

Accroître les efficacités

11. Mettre en œuvre les objectifs de DD en matière de consolidation opérationnelle afin de réaliser des gains d'efficacité

11.1 (QCPR) : Consolidation des locaux communs

Base de référence (2017) : 430 locaux communs (soit 17 % de l'ensemble des locaux) ; Progrès (2020) : 22 % Cible (2021) : 1 000 locaux communs (soit 50 % de l'ensemble des locaux).

Pourcentage d'emplacements de bureaux du Secrétariat de l'ONUSIDA avec des locaux communs partagés :
données 2023 : 70 % (58 sur 83)
données de 2022 : 67 %
données de 2021 : 79 %
données 2020 : 60 %

Cela comprend les locaux communs, les locaux partagés, les maisons « One UN » et les accords de sous-location avec d'autres entités des Nations Unies.

L'ONUSIDA utilise également des bureaux dans des bâtiments gouvernementaux (10 bureaux au total). Bien qu'ils ne fassent pas partie de ce qui est défini comme des « locaux communs avec d'autres agences », ils contribuent à la consolidation opérationnelle destinée à réaliser des gains d'efficacité.

11.2 (QCPR - nouveau) : Pourcentage d'Équipes de pays des Nations Unies qui disposent d'une stratégie relative aux activités opérationnelles approuvée, destinée à permettre, le cas échéant, la mise en place services internes communs

Base de référence (2017) : 20 % ; Progrès (2020) : 50 % Cible (2021) : 100 %

Bureaux de pays de l'ONUSIDA pays qui ont contribué à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre de la Stratégie relative aux activités opérationnelles de l'Équipe de pays :

données 2023 : 86 % (71 sur 83)
données 2022 : 85% (72 sur 85)

Les Bureaux de pays de l'ONUSIDA rapportant avoir approuvé des stratégies relatives aux activités opérationnelles :

données 2023 : 99 % (83 sur 84)
données 2022 : 94 % (85 sur 90)
données 2021 : 82% (79 sur 96)
données 2020 : 77% (74 sur 96)

11.3 (QCPR - nouveau) : Pourcentage d'entités du GNUDD qui rendent compte à leurs organes directeurs respectifs des gains d'efficacité

Base de référence (2017) : 12/29, soit 41 % Progrès (2019) : 36 % Cible (2021) : 100 %

Oui

Le Secrétariat rend compte annuellement au CCP des économies de coûts et des changements par type de dépenses à travers divers rapports, y compris le rapport de la Directrice exécutive de l'ONUSIDA, la mise à jour sur les questions stratégiques de gestion des ressources humaines (par exemple, l'exercice de réaligement), le rapport financier de l'ONUSIDA, le rapport de suivi des résultats et le document de séance sur la mise en œuvre des mandats QCPR. Dans ces rapports, le Secrétariat fait référence

aux économies de coûts et de temps (par exemple, l'optimisation des processus), ainsi qu'aux gains d'efficacité liés aux processus de la réforme des Nations Unies (par exemple, l'utilisation de services communs, de services internes communs, de locaux communs).

L'ONUSIDA n'est pas une entité de mise en œuvre et environ 70 % de ses coûts sont des coûts de personnel. L'ONUSIDA a réalisé des gains d'efficacité en utilisant les systèmes et les services d'autres agences des Nations Unies (notamment l'OMS et le PNUD) pour de nombreuses fonctions opérationnelles et de traitement (y compris les paiements, les contrats de ressources humaines et la gestion des salaires, ainsi que l'ERP et les plateformes d'achat publiques de voyages). Conformément à la dernière Stratégie mondiale de lutte contre le sida, au programme de réforme des Nations Unies et pour répondre à un environnement en mutation, le Secrétariat a entrepris un processus d'alignement visant, entre autres objectifs, à améliorer sa viabilité financière et son efficacité en termes de coûts. Cela a permis à l'organisation de réaliser des économies de l'ordre de 20 millions d'USD.

L'ONUSIDA fait partie de l'UN Efficiency Reporting Task Team créée en 2020 et qui rassemble 16 entités du GNUDD. Cette Équipe de travail spéciale a pour objectif d'affiner les estimations, les méthodes et l'exhaustivité des informations que les Nations Unies peuvent fournir chaque année aux États membres dans le domaine des gains d'efficacité. Cela a permis de renforcer la capacité de l'ONUSIDA de contribuer à l'établissement de rapports communs, en mesurant les gains d'efficacité dans le contexte du repositionnement du Système des Nations Unies pour le développement.

	11.4 (QCPR - nouveau) : Pourcentage d'entités du GNUDD ayant signé le High-Level Framework on Mutual Recognition	Base de référence (2017) : 11/39, soit 28 % Progrès (2020) : 33/34, soit 97 % Cible (2021) : 100 %	Oui – Le Secrétariat de l'ONUSIDA a signé le High-Level Framework on Mutual Recognition en novembre 2018.
12. Mise en œuvre intégrale des politiques et des taux de recouvrement des coûts	12.1 (QCPR) : Proportion des entités du SDNU qui rendent compte annuellement à leur organe directeur respectif de la mise en œuvre de leurs politiques et taux de	Base de référence (2017) : 51 % Progrès (2019) : 92 % Cible (2021) : 100 %	Oui – Les états financiers annuels de l'ONUSIDA et les rapports au CCP incluent les coûts d'appui au programme enregistrés (recouvrement des coûts). La politique et le taux de recouvrement des coûts sont

approuvés, et rapport à ce sujet	recouvrement des coûts approuvés.	référéncés dans la Note politique 5 add 1 de 2017 (PFA/FRC/2017/5.1).
---	-----------------------------------	---

[Fin du document]